Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Archived: June 2, 2025 12:37:20 PM
From: [redacted] Représentants [redacted]
Sent: Fri, 21 Mar 2025 16:44:01
To:
Cc: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Subject: TR: Fin des tours du poteau - [redacted] - REP-2025-0127- Due 11-Feb-25
Importance: Normal
Sensitivity: None

Bonjour,

Nous vous remercions pour vos suggestions.

Veuillez noter que les étudiants qui présentent une demande de **prolongation** de leur permis d'études, **doivent utiliser le compte sécurisé d'IRCC.**

Nous espérons que cette information vous sera utile.

Cordialement,

La boîte électronique pour les représentants en immigration

De :
Envoyé : 14 janvier 2025 13:00
À : Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-Representantsimmigration.[redacted].gc.ca>
Cc
Objet : Fin des tours du poteau - Scénarios problématiques

Bonjour,

Le but n'est pas de contester la fin des tours du poteau (nous comprenons qu'il y a de bonnes raisons, notamment politiques), mais de chercher ensemble des solutions à ces trois scénarios où la fin des tours du poteau sera problématique.

En effet, dans chacun de ces scénarios, les personnes sont déjà installées au Canada et ont le droit de faire la demande de permis de travail à partir du Canada.

Malheureusement, la configuration des démarches qu'elles doivent effectuer font en sorte qu'elles recevront des lettres d'introduction.

Avec la fin des tours du poteau, ces personnes devront quitter le pays par voie aérienne pour faire émettre leurs permis, bien qu'elles eussent le droit de les demander à partir du Canada.

Est-ce qu'IRCC prévoit des aménagements pour ces trois scénarios?

1. La nouvelle plateforme de demande de permis d'études d'IRCC

La page des permis d'études d'IRCC pousse désormais les candidats à demander leur permis d'études sur une

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

nouvelle plateforme, qui ne contient plus de formulaires de type « IMM ». Les formulaires IMM ont été transformés en formulaires dynamiques directement en ligne, avec des réponses à choisir et des cases à compléter.

Nous avons remarqué un problème majeur : même lorsque les étudiants indiquent qu'ils résident au Canada, ils reçoivent une lettre d'introduction comme s'ils sont à l'extérieur du Canada.

Suggestion de solution : émettre le permis en fonction du lieu de résidence indiqué.

2. Les programmes d'Expérience internationale Canada pour les candidats français

Nous nous limitons aux candidats de la France car ils constituent notre plus grand groupe. La réflexion peut être valide pour d'autres citoyennetés également.

Les candidats français peuvent demander un permis de travail d'Expérience internationale Canada (EIC) de partout dans le monde. En effet, il n'y a pas de critère d'emplacement.

Les demandes d'EIC sont toujours traitées comme étant hors Canada (même si le bureau traitant est au Canada), et si elles sont approuvées, les demandeurs reçoivent une lettre d'introduction, ce qui les force à passer par un point d'entrée.

Nous avons régulièrement des étudiants français en échange à l'Université Laval qui souhaitent prolonger l'expérience québécoise en effectuant un stage dans le cadre de leurs études (programme Stage coop international d'EIC). Chaque année, nous avons aussi quelques employés professionnels que nous souhaitons embaucher, dont des professeurs (programme Jeunes professionnels d'EIC).

Suggestion de solution : avoir un bureau interne d'IRCC où ces permis pourront être validés, ex. dans un aéroport international ou une douane maritime? Ou un bureau de services d'IRCC?

3. Demande de permis de travail post-diplôme en statut conservé de permis d'études

Pour les étudiants terminant leurs études alors qu'ils sont sur le statut conservé en attente d'une demande de renouvellement de leur permis d'études (ce qui arrive de plus en plus régulièrement puisque les délais de traitement sont actuellement très longs), IRCC mentionne qu'il ne leur est pas possible de faire une demande de l'intérieur du Canada car ils ne respectent pas le R199. IRCC les oriente alors à faire une demande hors Canada tout en demeurant au Canada, puis, une fois la lettre d'introduction obtenue, leur mentionne de finaliser et obtenir le permis de travail au point d'entrée.

Suggestion de solution : avoir un bureau interne d'IRCC où ces permis pourront être validés, ex. dans un aéroport international ou une douane maritime? Ou un bureau de services d'IRCC?

Page 1235

is withheld pursuant to section

est retenue en vertu de l'article

19(1)

of the Access to Information Act

de la Loi sur l'acces a l'information